



Date de convocation : 6 Août 2015

L'an deux mil quinze, le six Août à 20 h 30, le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Madame BRACCO Anne, Présidente.

ELUS	fonction	présent	Absent excusé	absent	pouvoir
BRACCO Anne	Président	x			
DUMALIN Michel	Vice-président		x		
BRUNET Denise	Membre du conseil d'administration	x			
FERRU Nathalie	Membre du conseil d'administration	X			
LE GARREC Valérie	Membre du conseil d'administration	x			
THOMAS Sylvie	Membre du conseil d'administration	x			
VOLLEREAUX Alain	Membre du conseil d'administration	x			

Autre Présente : Mme MARCHET Corinne – secrétaire de Mairie

### Ordre du jour :

- **Election d'un secrétaire de séance**
- **Approbation du compte-rendu et Procès-verbal du 30 Juin 2015**
- **Anciens** : Repas du 10 Octobre 2015
  - ✓ Animation
  - ✓ Fixation de la participation d'un accompagnateur
  - ✓ Colis
- **Enfants** : organisation des festivités de fins d'années
- **Informations et Questions diverses**

### Points abordés :

#### DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme FERRU Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

#### APPROBATION du compte-rendu de la séance du 30 Juin 2015

Mme la Présidente fait lecture de la remarque de M. DUMALIN : point abordé le 30 Juin : anciens : repas du 10 Octobre 2015, dans la phrase « M. DUMALIN ne voit pas l'intérêt de faire une distinction il faut rajouter « **DANS LA MESURE OÙ 'L N'Y A PAS DE GASPILLAGE** »

⇒ **Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'approuver le compte-rendu de la séance du 30 Juin 2015 en tenant compte la remarque de M. DUMALIN comme suit :**

...[Proposition des conditions pour le repas ou le colis. M. DUMALIN ne voit pas l'intérêt de faire une distinction dans la mesure où il n'y a pas de gaspillage. ]...

#### ANCIENS : repas du 10 Octobre 2015 :

##### ANIMATION :

Une consultation a eu lieu pour l'animation : Mme la présidente fait remarquer qu'il n'est pas facile de choisir. Les orchestres Pascal FLEURY et José MODESTE ne sont pas disponibles.

⇒ Le conseil d'administration décide de retenir Alain FRESNEAU- « Orchestre café de Paris » avec 2 musiciens pour l'animation du repas des aînés qui aura lieu le 10 Octobre 2015 pour un montant non remisé de 690 €. Ce tarif comprend le cachet, les frais de déplacement, les diverses déclarations et les charges sociales auprès de Guso.

#### Descriptif :

- 2 Musiciens - Alain** : claviers, accordéon, chant, Bandonéon, (pour l'interprétation des tangos)
- **Nathalie** : chant, flute traversière, claviers

#### Durant le repas : partie Cabaret

Un répertoire varié allant des années 30 aux années 70, des duos, des solos, costumes différents. Jeux de lumières Des passages parmi le public par la chanteuse avec les grands succès

- Airs classiques connus (Ave Maria, Carmen...)

- Répertoire Luis Mariano
- Les années rétro accompagnées à l'accordéon
- Les années 70 : Stone et Charden, Alain Barrière, Sylvie Vartan, Dalida...

**La Partie dansante :** Répertoire de danse

- Rétro: cha-cha, madison, charleston, foxtrot, boléros...
- Musette: valse, paso, marches, java, tango (interprètes au bandonéon)
- Moderne: slows, disco années 70 et 80, les années 60 (rock, twist...)

☞ Dans son action, et à l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS de GAS propose deux choix aux aînés de 65 ans et plus inscrits sur la liste électorale : un repas ou un colis festif.

**REPAS :**

La date a été fixée au Samedi 10 Octobre 2015. Le traiteur LAVERTON avait été retenu lors de la dernière séance pour un tarif de 40 € par convives tout compris (nappage, service, ...)

Sont invités gracieusement : Les Aînés, les élus du conseil municipal et du CCAS et les employés communaux.

**libération référence 2015/007**

Madame la Présidente rappelle au Conseil d'administration que le 10 octobre 2015, le traditionnel repas des aînés aura lieu et qu'à ce titre, les aînés (habitants de plus de 65 ans inscrits sur la liste électorale) et leur conjoint(e) pourront bénéficier du repas offert par la collectivité. Les élus et employés communaux y sont conviés gracieusement avec le remboursement du repas pour leur conjoint(e).

Elle informe que des personnes ne bénéficiant pas du repas offert peuvent tout de même accompagner en s'engageant à rembourser le prix total de ce dernier.

➔ **Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE,**

- **D'OFFRIR** un repas aux :
  - ✓ Personnes de 65 ans et plus inscrites sur la liste électorale et leur conjoint(e) ;
  - ✓ Membres du conseil municipal de GAS ;
  - ✓ Membres du conseil d'administration du CCAS de GAS ;
  - ✓ Employés communaux ;
- **D'OFFRIR** un colis aux :
  - ✓ Personnes de 65 ans et plus inscrites sur la liste électorale qui n'ont pas bénéficiés du repas ;
- **D'ACCEPTER** le remboursement du repas par l'accompagnant non bénéficiaire désirant assister au repas des aînés;
- **DE DONNER** tous les pouvoirs à Mme la Présidente pour signer tous les documents afférents à l'organisation de ce repas.

**COLIS :**

Alors, comme chaque année, puisque c'est la coutume, les membres du CCAS et du Conseil municipal rendront visite aux personnes âgées de 65 ans et plus du village, qui n'ont pas participé au repas, pour leur porter le colis de fin d'année. Les personnes qui sont en maison de retraite auront un colis « Instants douceurs » (truffes, tartelette, bonbons...).

Chaque année, les aînés apprécient ce petit rendez-vous, qui se veut avant tout un moment de rencontre et qui souvent met un petit peu de bonheur au cœur de ceux qui ne peuvent pas toujours sortir.

⇒ Le Conseil d'administratif décide de renouveler le prestataire ESPRIT GOURMET. Les colis choisis sont :

- Réf COLM012 : Colis pour une personne à 15 € soit 42 % de remise  
*Excellence de Foie de Canard aux Cèpes Rissolés (20% de foie gras de canard) Bocal 80g*  
*Terrine Vigneronne Bocal 90g*  
*Terrine de Campagne à la Myrtille Bocal 90g*  
*Canette sauce Chasseur et ses Champignons de Paris Bocal 300g*  
*Côtes de Bergerac « Vieille Tour Le Comte » Blanc Moelleux AOC Bouteille 37.5cl*  
*Tartelettes au Citron Sachet 55g*  
*Dessert Gourmand Ananas Kiwi Bocal 110g*  
*Palets Poire Jasmin au Chocolat Noir Sachet 50g*



Décoration Papillotes Pralinées **Offerte**

Carte de Vœux Standard **Offerte**

Livré dans une Valisette Cadeaux avec Poignée 34.2\*21.5\*10.4cm

- Réf COLM022 : Colis pour deux personnes à 21.90 € soit 42,75 % de remise  
Excellence de Foie de Canard aux Cèpes Rissolés (20% de foie gras de canard) Bocal 180g  
Terrine Vigneronne Bocal 90g  
Terrine de Campagne à la Myrtille Bocal 90g  
Canette sauce Chasseur et ses Champignons de Paris Bocal 600g  
Côtes de Bergerac « Vieille Tour Le Comte » Blanc Moelleux AOC Bouteille 37.5cl  
Côtes du Duras « Larmoni » Rouge AOP Bouteille 37.5cl  
Tartelettes au Citron Sachet 55g  
Dessert Gourmand Ananas Kiwi Bocal 230g  
Palets Poire Jasmin au Chocolat Noir Sachet 80g  
Décoration Papillotes Pralinées **Offerte**  
Carte de Vœux Standard **Offerte**  
Livré dans une Valisette Cadeaux avec Poignée 36\*26.5\*10.4cm

Complémenté par un pain d'épice de l'apiculteur de GAS, et d'un petit sapin de Noël. Mme FERRU se charge de la consultation des sapins de Noël.

Dans la même séance,

#### INAUGURATION de la nomination de la salle polyvalente :

Mme la présidente propose de procéder à l'inauguration de la plaque portant le nom de HAYE & GAURON désormais attribué à la salle polyvalente en présence des membres de la famille lors du repas des anciens qui aura lieu le 10 Octobre prochain. M. LANGE, conseiller municipal se charge d'aller chercher Mme HAYE, généreuse donatrice. Elle est conviée au repas des aînés.

Dans la même séance,

#### NOËL DES ENFANTS :

Pour la seconde année à l'occasion de l'arbre de Noël des enfants, le CCAS offre un spectacle aux enfants de GAS. Il est décidé de trouver un spectacle en Janvier afin de ne pas surcharger les festivités (Noël des entreprises...). Le budget prévisionnel alloué pour cet événement est de 1 000 € T.T.C. Le maire de Saint Symphorien-le-Château prête, de nouveau, sa salle polyvalente. Un seul spectacle ouvert à tous serait approprié aux familles. Mme THOMAS se charge de trouver un spectacle.

Dans la même séance

#### Questions et informations diverses :

AUCUNE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 h 03

Les membres du conseil d'administration

Le secrétaire de séance

Mme La Présidente

Nathalie FERRU

Anne BRACCO

